

Avis de convocation

Assemblée générale de parents (Art. 47 de la LIP)

Aux parents des élèves fréquentant l'école Sainte-Clotilde

C'est avec plaisir que vous êtes convoqués à l'assemblée générale des parents le jeudi 10 septembre 2026 à l'heure et à l'endroit suivants :

École : Sainte-Clotilde
Adresse : 2459, chemin de l'Église
Local : Salon du personnel
Heure : 19 h15 à 19 h 45

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue de la présidente et présentation du conseil d'établissement 2025-2026
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
4. Rôles et fonctions du conseil d'établissement
5. Nomination d'une présidence d'élection
6. Élection des membres parents au conseil d'établissement : deux postes seront en élection, soit ceux de Marc-André Boisjoli (1 an) et de Patricia Bezeau (2 ans)
 - 6.1 Procédure d'élection
 - 6.2 Mise en candidature :

Si vous ne pouvez pas être présent, veuillez faire parvenir une procuration à l'école indiquant que vous souhaitez postuler à titre de représentant ou de représentante ainsi que vos motivations à siéger au conseil pour la prochaine année scolaire.
 - 6.3 Vote
 - 6.4 Élection de deux membres substitués pour le conseil d'établissement 26-27
7. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut
8. Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents
9. Date de la première rencontre du conseil d'établissement : mardi 22 septembre 18h45
10. Levée de l'assemblée

Bienvenue à tous les parents ! Votre engagement est très stimulant pour nos élèves, notre école et notre communauté éducative.

Janie Boyer
Directrice